



MAIRIE  
DE  
**FERMANVILLE**

## CONSEIL MUNICIPAL

### LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES ET APPROUVEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SA SEANCE DU 9 AVRIL 2026

Légalement convoqué le conseil municipal s'est réuni le 09 avril 2026 à 18h30 en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard RAOULT, Maire.

Il a examiné les points suivants :

N°	N° DELIBERATION	TITRE DE LA DELIBERATION	DECISION
1	D2026-15	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvé par 14 voix pour
2	D2026-16	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2026	Approuvé par 14 voix pour
3	D2026-17	Création de commissions municipales	Approuvé par 14 voix pour
4	D2026-18	Désignation des membres du comité de suivi du PLUi	Approuvé par 14 voix pour
5	D2026-19	Désignation d'un représentant du SDEM	Approuvé par 14 voix pour
6	D2026-20	Désignation d'un représentant au Syndicat Mixte Manche Numérique	Approuvé par 14 voix pour
7	D2026-21	Désignation des représentant au COS Normand	Approuvé par 14 voix pour
8	D2026-22	Désignation d'un représentant au sein de le Société Publique Locale de Développement Touristique du Cotentin	Approuvé par 14 voix pour
9	D2026-23	Désignation d'un correspondant sécurité	Approuvé par 14 voix pour
10	D2026-24	Désignation d'un correspondant défense	Approuvé par 14 voix pour
11	D2026-25	Attribution des subventions aux associations	Approuvé
12	D2026-26	Participation 2026 au Fonds de Solidarité Logement	Approuvé par 14 voix pour
13	D2026-27	Participation 2026 au Fonds d'Aide aux Jeunes	Approuvé par 14 voix pour
14	D2026-28	Présentation de l'esquisse du bâtiment des archives communales et lancement de l'opération de travaux	Approuvé par 14 voix pour
15	D2026-29	Motion relative à la compétence distribution d'électricité et de gaz	Approuvé par 14 voix pour

Liste affichée et mise en ligne conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Bernard RAOULT

Mairie, 5 la Heugue 50840 FERMANVILLE

☎ 02.33.88.56.66 ✉ [mairie@fermanville.fr](mailto:mairie@fermanville.fr)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h